

La ré-architecture des métiers du social et la réingénierie des professions du sanitaire, la gestion hospitalière des territoires, la fusion patronale dans la CC66, la fusion des Centres de Lutte Contre le Cancer, les fusions d'associations constituent un outil redoutable pour broyer nos missions, nos conditions de travail, nos emplois et nos acquis sociaux.

Le 21 juin: médico-social et sanitaire unis contre la destruction des métiers et la casse des outils de travail

Un plan général à l'œuvre de longue date, une même logique d'organisation, le tout dans le contexte destructeur du projet de loi EL KHOMRI et de la politique d'austérité.

Formations

Les travailleurs et travailleuses du secteur social sont en lutte pour la défense de leurs métiers et de leurs diplômes. Les représentants de la CGT et de FO (SUD n'y est pas représenté) refusent de siéger dans ces instances de concertation qui ne font que décliner les décisions ministérielles.

SUD Santé Sociaux refuse de son côté de siéger aux séances de réingénierie des professions paramédicales qui sont l'instrument de la dérèglementation de l'exercice et de la casse des professions.

Dans les deux cas, métiers du social ou du sanitaire, fusions de filières ou tronc commun, une même façon de casser les formations.

Formations qui avaient le « tort » de former des professionnel-les trop enclin-es à réfléchir, à critiquer les réformes qui leur étaient imposées, pour permettre des pseudo-polyvalences, instaurer le glissement des tâches, imposer l'individualisation des carrières et le salaire au mérite.

Fusions

Pour la CC66, la fusion du SYNEAS et de la FE-GAPEI, qui devient NEXEM, va faciliter la remise en cause des acquis dans un futur très proche.

Ce nouvel environnement conventionnel concerne également les salarié-es de la Croix Rouge qui pourraient rejoindre cette nouvelle entité. ***Il est urgent de relancer la mobilisation de l'ensemble du secteur pour faire barrage à cette entreprise de démolition patronale.***

Les grandes manœuvres à l'œuvre dans le tissu associatif médico-social voient les associations se regrouper, les plus importantes absorbant progressivement celles de moindre importance.

Parallèlement les Agences Régionales de Santé mettent en place les GHT (Groupements Hospitaliers de Territoires) de façon arbitraire et autoritaire pour regrouper les établissements publics de santé et, le cas échéant, les établissements médico-sociaux publics, à partir du 1er juillet 2016.

Idem du côté des CLCC (Centres de Lutte Contre le Cancer) dont la fusion est en cours sur le modèle des GHT.

SUD Santé Sociaux exige un moratoire sur l'arrêt des fermetures, fusion, regroupement et concentration.

Pressurer les salarié-es

Ces mesures successives seront l'occasion d'une pression supplémentaire insupportable pour des équipes déjà exsangues et malmenées, qui perdront, entre autres, dans ces concentrations, leurs emplois et leurs acquis au bénéfice du secteur privé lucratif.

Ce sera la fin des institutions, des établissements à taille humaine qui avaient la maîtrise interne des fonctions dites aujourd'hui « support » (cuisines, blanchisseries, services ouvriers, espaces verts, logistique, informatique, transports...). Ces fonctions seront mutualisées et/ou sous-traitées par le secteur privé commercial.

Il ne restera plus du service public ou associatif sanitaire et médico-social qu'une part congrue dans laquelle les salarié-es seront sur-exploités et pour lesquelles l'accès des citoyen-nes sera de plus en plus limité et compliqué par l'éloignement et des délais de prise en charge toujours plus long.

Un filet social de plus en plus effiloché

Avec l'assèchement des financements territoriaux, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Foyers pour Mineurs Isolés,..., ferment au gré des politiques locales. Les élu-es semblent faire la course pour savoir qui en supprimera le plus.

Pour couronner le tout, les investissements financiers à impact social vont venir «conquérir» ce nouveau marché.



Union syndicale
Solidaires



Fédération nationale

SUD Santé Sociaux
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67

www.sudsantesociaux.org
contact@sudsantesociaux.org
Tweet: sudsantesociaux

Paris, le 20/06/2016

Le secteur de psychiatrie moribond

Avec les GHT, la mise à mort du dispositif de soin de secteur en psychiatrie sera achevée. La psychiatrie a été pensée et organisée comme un soin communautaire après la dernière guerre mondiale. Le fait de dizaines de milliers de mort-es dans les institutions psychiatriques pendant la guerre avait imposé un changement de politique auquel tout-es les acteurs et actrices concerné-es, de tout bord, avaient œuvré.

Ce dispositif en souffrance du fait des restrictions budgétaires et de la politique hospitalo-centriste, depuis la fin des années 90 est en passe de disparaître.

C'est le retour à une politique d'enfermement, enfermements physique et chimique, qui est orchestrée depuis des années, avec l'abandon d'une partie des personnes malades à la rue ou « déversées » dans le secteur médico-social vers des structures non adaptées à ces soins. La fédération SUD Santé Sociaux dénonce cet état de fait et exige des formations et un budget spécifique pour la psychiatrie ainsi que l'évolution vers son autonomie organisée en réseaux de soins.

Pour SUD Santé Sociaux ces politiques sont une attaque majeure contre le socle social qui cimenter notre société. Il est aujourd'hui nécessaire de résister et contre-attaquer.

A travail égal, ancienneté égale, qualification égale, salaire égal.

Pour SUD santé sociaux, la défense et la conquête des acquis conventionnels, des niveaux de rémunération et de qualification passent par un projet de Convention Collective de haut niveau pour l'ensemble de la branche des associations sanitaires et sociales.

Ce projet de Convention Collective Commune est disponible sur notre site: <http://sudsantesociaux.org/projet-de-convention-unique-pour.html>

A terme le projet que nous défendons est une intégration du secteur associatif dans un grand service public sanitaire, social et médico-social.

Les salarié-es qui exercent les mêmes métiers, qui ont les mêmes qualifications, doivent disposer d'un socle conventionnel et d'un statut commun.

Cette unification conventionnelle doit permettre à chaque salarié-e de changer d'entreprise : sans perte de droits et de salaire, avec reprise en compte intégrale de son expérience et de son ancienneté, avec accès aux formations qualifiantes et personnelles financées par les plans de formation et/ou les OPCA.

Amélioration des conditions de travail pour une meilleure vie et un service rendu de qualité

Nous devons lutter contre:

- les attaques sur les 35h,
- la généralisation des rythmes de travail en 12h,
- le recul de l'âge de la retraite.

Ces mesures ne font qu'aggraver le chômage et pénalisent la vie des personnels.

SUD Santé Sociaux exige la mise en œuvre de la semaine de quatre jours en 32 heures et de trois nuits en 30 heures. Notre Fédération exige l'embauche de personnels permettant un service rendu de qualité digne de satisfaire les besoins de la population.

SUD santé Sociaux exige une augmentation des salaires permettant un revenu de 1700 € minimum avec un resserrement des écarts de salaire grâce à une grille unique et sans barrage.

De même il faut en finir avec les écarts salariaux entre les hommes et les femmes, que les congés maternités et parentaux ne pénalisent pas les carrières.

Ce n'est pas impossible, c'est nécessaire.

Une démocratie sanitaire et sociale.

Les besoins en matière de santé et de médico-social doivent être déterminés démocratiquement à partir d'instances régulant les moyens pour les bassins de vie. Regroupant professionnels, caisses d'assurances maladies, associations d'usager-es, élu-es ces instances doivent organiser le réseau sanitaire et social à la hauteur des besoins de la population.

Dénonciations d'accords, remises en cause des conventions et du statut, fusions/absorptions/restructurations, concentrations hospitalières et associatives, les salarié-es des secteurs de la santé, du social et du médico-social publics et privés non lucratifs sont confronté-es aux mêmes enjeux et doivent riposter d'une seule voix.

Les organisations syndicales CGT et SUD du sanitaire et du social appellent l'ensemble du secteur à se mobiliser le 21 juin prochain.

Elles appellent les salarié-es, syndiqué-es et non syndiqué-es du sanitaire et du social, les collectifs et associations, en région, à des rassemblements et manifestations devant les préfectures.

Elles appellent à un mouvement puissant de nature à imposer le retour à une politique sanitaire et sociale soucieuse d'une prise en charge de qualité des besoins de la population dans le cadre d'une protection sociale couverte à 100% par la Sécurité sociale

21 juin manifestation

Avec un rassemblement à 11h

11 place des 5 martyrs du lycée Buffon, Paris 14ème,

et un départ vers la FEGAPEI puis la DGCS et jusqu'au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, avec une demande de rencontre auprès de Madame Marisol Touraine.